



Le peuple palestinien a le droit à la paix et à un territoire

Il faut que cesse sans attendre, les bombardements et l'occupation des territoires palestiniens.

A ce jour, plusieurs centaines de palestiniens sont morts sous les bombes, en majorité des femmes et des enfants.

Combien de temps l'opinion internationale va laisser massacrer, ruiner, spolier le peuple de Palestine.

Depuis plus de 70 ans, la communauté internationale, l'ONU ne prennent pas leur responsabilité.

Notre pays, notre président, doivent peser de tout leur poids pour faire cesser ce nouveau massacre et réaffirmer le projet d'une solution à deux Etats vivant côte-à-côte sur la base des résolutions déjà adoptées par l'ONU.

Depuis 1967, les présidents de la République (De Gaulle, Mitterrand, Chirac) avaient su prendre leurs responsabilités.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU n'a toujours pas réussi à se mettre d'accord sur une déclaration commune et l'application des résolutions prises précédemment.

L'administration américaine a fait obstacle.

Pourquoi les autorités françaises ne se sont pas jointes à l'appel à cesser les hostilités entre Israël et les Palestiniens, déposé par plusieurs pays.

L'ARAC demande que la diplomatie française agisse pour imposer au gouvernement et aux forces d'occupation israéliennes de cesser leurs activités intolérables de colonisation.

Tous les outils dont l'ONU disposent, doivent être utilisés face à la gravité de la situation : déploiement de forces de protection, dispositifs pour faire barrage aux exportations d'armes, et réunion urgente pour le Proche Orient et la relance des pourparlers interrompus par le gouvernement israélien.

L'ARAC réaffirme sa solidarité aux citoyens palestiniens et israéliens œuvrant pour le vivre ensemble et la paix juste et durable entre les deux Etats, dans l'esprit de la Charte des Nations Unies et le respect du droit international.

Villejuif, le 17 mai 2021